



Procès Verbal du premier Conseil d'École en date du 04 novembre 2025

Présents :

Les enseignantes : Mmes BURRUS, BRIARD, TRIBOULOT, VAGNY, M. HECTOR

Les représentants des parents d'élèves : Mmes BRUSSEAU, MASSON, THAIZE, BIWER, GRIBAUVAL, M. BAGUET

APE : Virginie ALIX, Christelle DIDELOT

Les maires : Mr BARBEZANT, Mme BRUSSEAU, Mme SCHLACHTER, Mme MEYER

Les représentants des mairies : Mmes THAIZE, TRUCHOT, GRECO et M. GODET et DIDELOT

Le Président du SIVU de la Haute-Moselle : M. BARBEZANT

DDEN : M. ROPELE

Excusés : Mme SIMONIN, IEN

Mme GALLOIS, enseignante

Mme CARO, enseignante

Mme GRIMON, parent

Mme WODLING, parent

Mme SCHLACHTER, maire de Griport

Le Conseil d'École se déroule suivant l'Ordre du jour :

1. Présentation de l'équipe enseignante, répartition des classes et effectifs.

* Maternelle :

- Mme BURRUS/M. HECTOR (vendredi) : 5TPS, 14 PS, 7MS

- Mme BRIARD travaille à mi temps et est complétée par Mme GALLOIS (les jeudis et vendredis) 23 GS → 1 départ

Au total : 49 élèves.

Les prévisions pour la rentrée 2025/2026 : 17 PS, 14 MS, 7 GS : 38 élèves.

Les TPS ne seront pas acceptés à la rentrée de septembre 2026 en prévision des arrivées à venir.

* Élémentaire :

- Mme TRIBOULOT : 11 CP - 7 CE1 soient 18 élèves;

- Mme VAGNY : 4 CE2 – 21 CM1 soient 25 élèves. Mme LARIVIERE, AESH, vient compléter l'équipe pédagogique.

- Mme ROLIN travaille à 75% et est complétée par Mme CARO (les vendredis) : 9 CE2 / 12 CM2 soient 21 élèves.

Au total : 64 élèves. → 1 départ, 2 arrivés

Prévisions 2025/2026 : 23 CP, 11 CE1, 7 CE2, 13 CM1, 21 CM2 soit 75 élèves.

Soient 113 élèves prévus à la rentrée.

2. Elections des représentants des parents d'élèves.

Elles se sont déroulées le vendredi 10 octobre.

Première année où les 3 écoles sont réunies. Nous avons désormais des représentants élus pour les 2 sites, maternelle et élémentaire. Il y a 5 classes, il faut donc 5 titulaires et si possible 5 suppléants (ne peuvent voter que lorsque le titulaire est absent)

* 174 inscrits, 108 votants, 19 nuls donc 89 suffrages exprimés (62,07 % de participation).

Élus : Liste représentée par Aurélie MASSON

Titulaires : Aurélie Masson, Céline Thaize, Aurélie Biwer, Amélia Brusseau, Sabrina Wodling

Suppléants : Céline Grimon, Franck Baguet, Romane Gribauval, Hélène Lenoble, Mégane Ruinier Bologna

Nous diffuserons le compte-rendu par voie informatique (ONE) aux parents et il sera affiché dans les panneaux d'affichage.

3. Règlement intérieur, assiduité scolaire et Charte de la Laïcité

- Le Règlement intérieur : de chaque école est basé sur le règlement départemental de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSSEN).

Un nouveau règlement a été rédigé pour le Groupe Scolaire. Après validation du Conseil d'école, il sera distribué pour lecture et signature à tous les parents d'élèves. Vote à l'unanimité lors du conseil d'école.

- La charte de bonne conduite dans le bus :

Il y a désormais 2 bus pour l'ensemble du Groupe scolaire. Il n'y a plus de transports méridiens hormis pour la cantine. Les sorties d'école sont compliquées pour les 2 sites car le deuxième bus doit forcément attendre que le premier parte, ce qui amène forcément un retard pour la suite du trajet et le ramassage/dépôt des enfants à l'élémentaire

Dans le bus, un accompagnateur est uniquement obligatoire pour les enfants de - de 3 ans. Les accompagnatrices ne sont pas présentes dans le bus pour jouer le rôle de gendarme. Si il y a un soucis dans le bus, ce n'est normalement pas de leur ressort. Aux heures de sorties scolaires, attention au civisme (des parents s'arrêtent à des endroits inappropriés...), cela demande beaucoup de vigilance dû à un manque de cadre. Nous demandons aux parents d'élèves de jouer un rôle de communication. Des voitures gênent parfois l'emplacement des bus.

- La charte de la laïcité est distribuée en début d'année à chaque enfant. Elle est également affichée dans les 2 sites.

- Assiduité scolaire : Comme mentionné dans le règlement départemental des écoles, tout enfant inscrit à l'école a obligation de présence. Toute absence injustifiée sera signalée à la DSDEN. Au regard de l'article L131-6 du code de l'éducation, les demandes d'absence d'élèves en dehors des périodes de vacances scolaires (vacances ou week-end prolongés) ne représentent pas un motif légitime. En effet, l'assiduité aux enseignements obligatoires prévus à leur emploi du temps est un devoir des élèves, que ce soit en maternelle comme en élémentaire.

4. Projet d'école :

Suite à l'évaluation d'école que nous avons eu l'an dernier, l'équipe éducative a rédigé un nouveau projet d'école pour les 5 années à venir, avec un bilan sur chaque année et des avenants à rédiger.

Le projet d'école a été soumis à l'inspection. Nous sommes en attente de son retour pour vous le donner à lire.

5. Sécurité : bilan des exercices

Plusieurs exercices sont prévus dans l'année, dont 2 exercices incendies. Les compte-rendus de ces exercices sont archivés dans une application nationale.

Les exercices incendies ont été réalisés dans les deux écoles. D'autres suivront dans les périodes à venir.

La vérification des extincteurs a eu lieu en présence de Mr Barbezant. A l'élémentaire notamment, tout n'est pas aux normes, mais cependant fonctionnel. Le registre sécurité est bien accessible dans le couloir de l'école maternelle et dans le bureau pour l'école élémentaire.

Nous avons également le Plan particulier de Mise en sécurité : PPMS : Ce plan répond à 2 problématiques :

- Comment réagir en cas d'incident naturel,
- Comment réagir en cas d'attentat/ intrusion.

En période 2, les exercices intrusions et confinement seront réalisés.

Chaque classe est dotée de matériels pour l'exercice (bouteille d'eau, gâteaux, boite de sucre).

Un Document Unique qui recense les différents risques inhérents à nos écoles est également rédigé et consultable.

6. Dispositifs d'aide (PsyEN, RASED...)

Notre école relève du RASED du secteur de VEZELISE :

- Delphine SARDIN, psychologue scolaire, a changé de fonction à la rentrée de septembre 2025. Elle est donc remplacée par Mme Shona DUVAL. La psychologue scolaire intervient à la demande des enseignantes et/ou de la famille. Elle joue un rôle très important au sein des écoles et auprès des élèves et de leur famille.
- Catherine KELLER, maître E, qui intervient à l'école élémentaire le jeudi après-midi auprès d'élèves de CE2.

7. Projets et vie de l'école (EVAR, pHARe)

- **Phare** : C'est le Programme de lutte contre le harcèlement à l'école, **fondé autour de 8 piliers**

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

Nous poursuivrons son développement dans le groupe scolaire.

La journée nationale Non au harcèlement, aura lieu le 6 novembre 2025 durant laquelle les enfants pourront venir habillés avec un haut blanc et un bas bleu..→ un questionnaire sera donné aux élèves de CM dans la semaine du 17 au 21 novembre. A partir de cette année le questionnaire peut ne plus être anonyme.

- **Evar** : Durant cette période, l'équipe éducative doit se réunir pour réfléchir à la mise en œuvre du programme d'éducation à la vie affective et relationnelle à l'école maternelle et l'école élémentaire (EVAR). Dans le 1er degré, les apprentissages portent uniquement sur la vie affective et relationnelle. Les questions liées à la sexualité ne sont pas abordées. Nous reviendrons dessus lors du prochain conseil d'école.

Maternelle :

- la photo de classe a eu lieu vendredi 17/10 avec Stéphanie Lorrain, photographe de l'atelier « sublimanie ». Elle a pris en photo les enfants en portrait, par fratrie de l'école et en photo de groupe.

- Le bibliobus est passé dans les écoles vendredi 17/10.

- Ecole du dehors à la maternelle : tous les jeudis matins dans le verger de l'école. 2 fois par période, nous partons randonner. N'ayant pas de volontaires services civiques cette année, afin de poursuivre cette activité en étant dans les règles d'encadrements, nous demandons à des parents volontaires de nous accompagner. Les parents accompagnent et prennent en charge un groupe d'élèves pas leur enfant uniquement. Le poulailler est pour le moment vide. Les poules sont parties chez maîtresse Sandrine et reviendront lors de notre déménagement sur la nouvelle école.

- La PMI interviendra auprès des MS lundi 23 et mardi 24 novembre. Les enfants avec leur parents seront convoqués pour rencontrer pendant 30 minutes environ Mme Marchal, puériculture.

- Les enfants de PS auront un dépistage visuel orthoptiste au cours de l'année scolaire.

- Nous remettons en place les vendredis « jeux de société ». Un premier a eu lieu le jour des vacances de la Toussaint, et nous verrons pour réitérer l'action aux prochaines vacances. Pour que chaque enfant puisse jouer à plusieurs jeux, il nous faut plusieurs parents volontaires.

- Nous sommes en attente d'information de l'association Hirrus qui interviendrait pour la 4ème année consécutive.

- APC : Mme Briard commence le 18 novembre où des groupes d'élèves travailleront sur la posture d'écriture et organisation du travail. Mme Gallois interviendra les jeudis soirs. Mme Burrus n'en fait pas.

- Saint Nicolas passera à la maternelle vendredi 05/12. Mme BRETON se charge de Saint Nicolas et du Père Fouettard. Déco du sapin devant l'église et goûter.

Elémentaire:

- Une intervention sur la sensibilisation environnementale et le tri des déchets sous formes d'ateliers sera proposée par COVALOM.

Les Vendredi 16 janvier et Vendredi 3 avril pour les enfants Neuville et le Vendredi 6 mars pour la maternelle (pour les GS)

- Évaluations nationales : elles se sont déroulées du 8 au 19 septembre et portaient sur des activités qui évaluent les compétences en français et en mathématiques pour les tous les niveaux de classe cette année. Mmes Triboulot, Vagny et Rolin ont rencontré tous les parents afin d'en faire un bilan. Les CP auront une deuxième épreuve en janvier.

- Un stage de réussite a été organisé à l'école durant la première semaine des vacances d'automne du lundi 20 au vendredi 24 octobre (sauf mercredi) de 9h à 12h. C'est Mme Vagny qui a eu en charge les 7 élèves concernés, dont 1 élève qui est venu 2 jours sur les 4. Le prochain aura lieu au printemps.

- APQ : développer une activité physique quotidienne répond à des enjeux de santé publique et depuis la rentrée 2022, nous mettons en place des séances de 30 minutes dans nos classes, les jours où il n'y a pas de séances de sport inscrites dans notre emploi du temps. Une tenue sportive n'est pas nécessaire, les activités proposées dans nos classes prennent la forme de pauses actives et ludiques, plusieurs fois dans la journée.

- Le bibliobus est passé dans les écoles vendredi 17/10. Les enfants ont choisi chacun 2 ou 3 livres, qui restent en classe.

- Continuité école/collège : comme chaque année, Mme Rolin échangera à plusieurs reprises avec les collègues du collège de l'Euron de Bayon. La première réunion aura lieu le 24 novembre.

- APC : Les enfants concernés sont informés en temps voulu. Mme Burrus, en qualité de directrice, est déchargée des heures d'APC.

Les séances s'organisent, pour le début d'année, en séances d'aide aux élèves présentant des difficultés relevées par les évaluations nationales. Elles auront lieu le mardi de 16H10 à 17H10 dans les 3 classes.

- La photo de classe s'est déroulée le vendredi 10 octobre avec la même photographe qu'à la maternelle

- Le 6 novembre aura lieu la journée de lutte contre le harcèlement

- Mme Rolin et sa classe participera cette année encore au projet de chant DOREMI

-Projet webradio avec les ce2/cm1. Mme Vagny a eu une formation d'une journée sur comment organiser une émission de radio. Ca se fera en plusieurs temps : écouter des podcasts, s'entrainer à la lecture orale, s'enregistrer sur une platine....

- cross annuel aura lieu le jeudi 13 novembre après-midi, les élèves pourront profiter d'un goûter partagé. Les parents sont invités à venir courir.

Les deux écoles :

- Dans le cadre du projet « Appréhender l'école autrement », la maternelle participe pour la deuxième année au projet « Maternelle et cinéma ». Et l'élémentaire se joint au projet « Ecole et cinéma » A partir de ce projet, le volet Langage oral et langage écrit sera exploité en classe. De plus, le contexte géographique et social ne permet pas une grande fréquentation des salles de cinéma et le type des programmes proposés aux enfants n'est pas forcément adapté à leur âge. Il est important d'éveiller la curiosité des enfants pour le culturel.

Nous irons à Ciné'Lun à Lunéville, chaque cycle participera à une séance adapté à sa catégorie d'âge. Le coût total du projet s'élève à 2517 € (1017 € d'entrée au cinéma et 1500 € de bus). Il sera entièrement pris en charge par la coopérative scolaire.

(Cette année il n'y aura plus qu'une seule coopérative scolaire. Celle de Neuwiller sera celle qui reste)

Les séances auront lieu les matins :

Trimestre 1 : jeudi 13/11 Trimestre 2 : lundi 09/02 Trimestre 3 : lundi 30/03

- L'ensemble de l'école participe également à un nouveau projet EAC (Education Artisitique et Culturelle) « Nature Sensible » en collaboration une plasticienne, Hélène Bleys

Les élèves (cycle 1 cycle 2 cycle 3 sont possibles) développeraient leur regard curieux dans l'étude d'un élément naturel de votre commune ou à proximité (un arbre remarquable, une forêt, un étang, une fourmilière, les nids d'hirondelles....) Dans un premier temps, une démarche d'investigation les conduiraient à travailler en classe sur cet élément, à rencontrer possiblement des personnes qui témoigneront de leur rapport à cet élément, de leurs connaissances, etc.

Dans un second temps, les élèves transmettront leur recueil d'informations à un artiste qui les accompagnera dans une autre forme d'appropriation de l'élément étudié (une approche sensible).

Dans un dernier temps, les élèves partageront ce travail avec les élèves des autres communes sur un temps scolaire, mais aussi avec les habitants de la commune.

Nous serons accompagnées par Shirley Manternach, la Conseillère pédagogique art, ainsi que Charlotte Baillot, directrice opérationnelle des projets Astérie. ASTERIE accompagne les projets innovants dans la forme scolaire et contribue à l'animation d'une communauté éducative et partenariale sur notre territoire par le partage de compétences, de matériels et de ressources.

Nous aurons une réunion le 20/11, donc nous aurons plus d'informations à ce moment là. Notamment concernant le financement car il est demandé une participation, même minime de la commune/Du sivu.

- Natation : Les élèves de CE2/CM1/CM2 reprendront les séances de natation à la piscine de Neuves-Maison les vendredis à partir du 08/12 jusqu'au 27/03, soit 12 semaines. Les élèves de GS/CP/CE1 iront au 3ème trimestre les mardis matins à partir du 31/03. Le Sivu accepte de financer l'ensemble des séances et des transports. Nous aurons besoin de parents accompagnateurs pour l'organisation des vestiaires mais aussi de parents acceptant de passer l'agrément afin de prendre en charge un groupe dans l'eau. Les stages auront lieu les 5 et 8 décembre dans la circonscription de Jarville. (piscine de Laneuveville dvt Nancy)

- Une veillée de Noël sera organisée le vendredi 12 décembre à l'école de Neuwiller si c'est en intérieur ou à l'école de Roville si on peut organiser un défilé. Nous allons nous renseigner pour savoir si cela est possible, la salle des fêtes de Roville étant occupée ce jour-là. Les modalités arriveront plus tard. Le Père Noël ou le St Nicolas passera à cette occasion.

8. Bilan des comptes de la coopérative scolaire et investissements

La coopérative scolaire ne se substitue pas aux obligations des collectivités territoriales. Elle s'élève à 18 euros par enfant.

Elle sert à améliorer le quotidien de l'école, à récolter de l'argent pour que les classes puissent faire un voyage, une sortie, ou mener à bien un projet éducatif, des projets ponctuels ou annuels.

L'an passé, l'argent de la coopérative scolaire a été utilisé :

- pour la maternelle pour divers projets, comme les plantations, l'achat de jeux éducatifs, de matériels de bricolage, etc
- pour l'élémentaire a été utilisé pour l'achat de jeux éducatifs

Pour la maternelle : Au 31 août, nous disposons d'une somme de 1719,39 €

Pour l'élémentaire : Au 31 août, nous disposons d'une somme de 6 316,97€

Pour l'école de Bainville : Au 31 août, nous disposons d'environ 1 500€

Le bilan des comptes et la répartition des dépenses sont consultables à l'école sur simple demande.

9. Travaux Sivu, entretien des locaux et suivi des équipements numériques

Ecole élémentaire de NEUVILLER :

Un banc à réparer chez Mme Vagny

Chasse d'eau dans les toilettes adultes : bouton

Ecole maternelle de ROVILLE :

- Des souris ont refait leur apparition.

- des fuites aux sanitaires des enfants notamment.

Equipements numériques :

Le Sivu a à nouveau pris en charge les abonnements à ONE (espace numérique de travail). Pour les deux écoles le coût revient à environ 200 euros. Les enseignants remercient le Sivu.

Il n'y a plus de carnet de liaison en maternelle. Nous utilisons uniquement ONE.

A la maternelle, les documents à faire signer sont transmis dans une pochette. Merci de veiller à ce que les pochettes soient bien de retour le lendemain de leur remise à l'enfant. Régulièrement, les pochettes sont perdues par les familles ou ne reviennent pas de la semaine. C'est du matériel scolaire et c'est aussi important que le matériel de l'élémentaire. Merci d'y faire attention.

Des cahiers multimédias sont tenus régulièrement à jour par les maîtresses.

A l'élémentaire, ONE a davantage l'esprit d'un ENT (devoirs, exercices supplémentaires demandés par les parents). Les documents circulent dans les familles par le biais d'un cahier de liaison

Des cahiers multimédias sont tenus régulièrement à jour par les maîtresses, ainsi que le cahier de texte pour les plus grands.

10. Questions diverses

Nous n'avons pas reçu de questions diverses à soumettre au conseil d'école, Cependant, nous tenons à faire un point concernant le déménagement de l'école de Bainville aux miroirs afin d'anticiper le futur déménagement des 2 autres écoles.

Sauf imprévus, les conseils d'école cette année se dérouleront :

- jeudi 26 mars 2026 à 18h à l'école de Neuviller ;
- mardi 23 juin 2026 à 18h à l'école de Neuviller.

Présidente de séance :

Mme BURRUS

Secrétaire de séance :

Mme ROLIN